

Nouveau



Ce que tu vis dans ton sport est important

Politique, règles et procédures en matière de protection de l'intégrité

Qui fait quoi ?

L'Officier des plaintes

Son rôle est de recevoir les plaintes d'abus, de harcèlement, de négligence ou de violence en vertu de la politique d'intégrité. Aussi, il voit à offrir son soutien au plaignant et à juger de la recevabilité de la plainte.

Comité de protection de l'intégrité

Composé de 3 personnes indépendantes, son rôle est de procéder au traitement de la plainte via une procédure d'audition indépendante et impartiale et d'offrir ses conclusions et recommandations sur la situation.

Sport'Aide

Son rôle est de soutenir une personne vivant des difficultés dans son environnement sportif, selon ses besoins et selon la situation qui se présente. Sport'Aide peut aussi vous accompagner pour déposer votre plainte auprès de l'Officier des plaintes.

Il existe des solutions

Quand porter plainte ?

Porte plainte dès qu'il y a des indices raisonnables de croire qu'un **abus, du harcèlement, de la négligence ou de la violence** a été commis dans un contexte sportif. Évite de juger la situation à savoir s'il vaut la peine de porter plainte.

Tu peux maintenant changer les choses !

Qui peut porter plainte à l'Officier des plaintes ?

Toute personne impliquée de près ou de loin dans un milieu sportif **qui vit ou qui a été témoin, d'abus, de harcèlement, de négligence ou de violence** (p. ex. parents, athlètes, bénévoles, entraîneurs, administrateurs, arbitres, etc.).

Qui peut contacter Sport'Aide ?

Toute personne impliquée de près ou de loin dans un milieu sportif **qui vit, a été témoin, ou qui a des raisons de penser qu'un proche vit des difficultés dans son environnement sportif** (p. ex. parents, athlètes, bénévoles, entraîneurs, administrateurs, arbitres, etc.).

Signaler fait la différence

Comment porter plainte ?

Via la plateforme « **Je porte plainte** » (bouton universel) qui se retrouve sur le site de toutes les fédérations sportives au Québec et de certains partenaires ou en contactant Sport'Aide au 1 833 211-AIDE (2433).



Il n'y a aucune situation à prendre à la légère ou à banaliser